

issus de l'un quelconque de ces 14 premiers d'Aillebout canadiens, est marqué du même chiffre que son auteur mais modifié par une lettre minuscule, suivant son rang. Les enfants de la 3e génération à leur tour, sont marqués du même chiffre romain et de la même minuscule que leur auteur immédiat, mais avec l'adjonction d'une deuxième minuscule suivant leur rang. Ainsi IV représente le quatrième enfant de la première génération canadienne, IV b, le deuxième enfant de IV, et IV ca, le premier enfant de IV c, c'est-à-dire du 3e enfant de IV. Ce système a paru avantageux en ce sens qu'il permet d'épuiser toute la descendance généalogique d'une même branche avant de passer à une autre et indique surtout du premier coup-d'oeil le rapport de chacun des membres de la famille avec son auteur premier.

En terminant, l'Auteur désire exprimer sa gratitude à tous ceux qui ont bien voulu l'aider, particulièrement à MM. Pierre-Georges Roy et Placide Gaudet qui, avec une obligeance inlassable, ont fréquemment placé à sa disposition d'abondantes notes personnelles.

